



RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL

relatif au programme de législature 2024 - 2028

(Du 9 avril 2025)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Au travers de ce rapport d'information, le Conseil communal souhaite soumettre à votre Autorité son programme de législature 2024 – 2028.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Conseil communal a décidé d'établir un document stratégique qui permettra d'être un fil rouge pour la conduite politique. Ce programme de législature ne constitue pas une présentation exhaustive de l'ensemble des projets et prestations de la Commune mais il identifie les grandes lignes et la direction à suivre pour les années à venir.

Il comprend ainsi les priorités des quatre prochaines années, tout en offrant une perspective à plus long terme. Le Conseil communal a identifié un certain nombre d'enjeux et défini des axes de travail portant sur l'attractivité, les finances et l'environnement qui sont développés dans le document annexé. Son format, illustré et synthétique doit permettre à un public aussi large que possible d'en prendre connaissance et de se projeter dans le développement de notre Commune. Il sera également décliné dans une communication sur les réseaux sociaux ces prochains mois.

Ce programme de législature ne contient pas d'éléments chiffrés et ne doit par conséquent pas être vu comme un Plan financier à long terme, exercice réalisé annuellement dans le cadre des Budgets. Ce programme est une boussole stratégique qui permet de fixer les objectifs à mettre en œuvre ces prochaines années grâce au soutien de votre Autorité et au travail des services communaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'information.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le vice-chancelier,
A. von Allmen A. Faessler